

MAMAN, PAPA

N'oubliez pas...

Je ne suis qu'un enfant

Ce n'est qu'un sport

Je suis là pour m'amuser

Ce sont nos amis

C'est « mon » coach

L'arbitre est un être humain

Ce n'est pas la coupe du monde

Je t'aime MAMAN

Je t'aime PAPA



LA CHARTE
2025 / 2026

Elle a pour objectif de définir les responsabilités, les droits, devoirs de l'ensemble des licenciés et des parents, dans le but d'un bon fonctionnement au sein du Saint Nazaire Atlantique Football.

IMPORTANT :

- Avant toute signature, il est obligatoire d'avoir l'accord du responsable de pôle.
- L'adhésion au sein du club ne sera acceptée qu'après remise du dossier dûment complété et signé.

Sans cela, aucune licence ne sera délivrée lors des permanences.

Date Nom Prénom Signature

CHARTRE DES JOUEUSES, JOUEURS :

- Une fois la licence signée, il est formellement interdit de jouer, même pour une rencontre amicale, avec un autre club sans l'accord du Directeur Sportif. **D'autre part, aucun départ ne sera accepté en cours de saison.**
- Une présence régulière à toutes les séances d'entraînement fixées par le club est demandée.
- Le respect de l'horaire (entraînement, match, ...) est primordial. Tout retard sans motif valable sera sanctionné.
- La tenue d'entraînement est obligatoire.
- Tu dois être au vestiaire une quinzaine de minutes avant l'horaire d'entraînement pour te changer et tu dois compter vingt minutes après l'entraînement pour prendre ta douche.
- Pour le match du week-end, chaque joueu(se)r, via le site du club, devra s'informer s'elle (il) joue, dans quelle équipe, sur le lieu et l'horaire du match. En cas d'indisponibilité, il faudra impérativement en informer l'éducateur.
- Le joueu(se)r remplaçant(e) doit accepter son rôle. Un joueu(se)r ne choisit pas son équipe.
- Quel que soit le lieu, il faut respecter les infrastructures (vestiaires, banc de touche, lieu de convivialité...) et le matériel mis à votre disposition.
- Pour les mineurs, l'alcool et la cigarette (même électronique) sont formellement interdits dans le complexe.
- **Saluer les personnes présentes ! Retirer la casquette ou les écouteurs lors d'un échange, comme dans tous les locaux.**
- Respecter les minibus lors des déplacements.
- Passage obligatoire à la réception d'après-match, domicile comme à l'extérieur (victoire ou défaite). Être disponible pour les bénévoles, supporters, etc.
- Médias, réseaux sociaux, avoir de l'humilité et être vigilant sur les déclarations.
- Tout(e) joueu(se)r portant les couleurs du SNAF doit s'abstenir de formuler des remarques désobligeantes à l'encontre de ses partenaires, adversaires, éducateurs, dirigeants, arbitres que ce soit sur ou en dehors du terrain.
- En cas de faute grave, le (la) joueu(se)r pourra subir une sanction sportive ou dans le cas extrême être exclu du club sans préavis et sans remboursement de sa cotisation.
-

ATTENTION : Le club ne supportera plus le coût des cartons pour les comportements inappropriés !

Les frais engendrés seront à la charge des licenciés adultes ou parents # tuteurs légaux.

CHARTRE DES PARENTS :

- Une fois l'enfant confié aux éducateurs, le club (dirigeants, éducateurs) devient responsable des faits et gestes de celui-ci. Pour la crédibilité des éducateurs, nous demandons aux parents **de ne pas intervenir lors de cette prise en charge, de ne pas être sur les terrains (abri de touche y compris), de garder une distance suffisante sur les séances d'entraînement et lors des matchs, de ne pas entrer dans les couloirs du vestiaire.**
- Les parents devront, s'assurer avant un match ou un entraînement de la présence de l'éducateur ou d'un responsable de l'école de football. Il est important d'emmener et reprendre l'enfant à l'heure des rendez-vous fixés pour les séances d'entraînement et de match. **Nous ne serons plus responsables 20' après la séance.**
- Prévenir, en cas d'indisponibilité de l'enfant, l'éducateur concerné.
- La composition des équipes est décidée par les éducateurs. Les parents doivent respecter ce choix et le faire comprendre à leur enfant. Cependant, en cas de problème, l'éducateur reste à l'écoute des parents.
- D'autre part, toute tentative de pression entraînera la mise sur la touche du joueur concerné.
- Les parents devront à tour de rôle, accompagner les équipes dans lesquelles évoluent leurs enfants, participer au lavage des maillots (U6 à U13) et aider au goûter des plateaux à domicile.
- Les parents doivent assister aux différentes réunions.
- En cas de blessure survenant au cours d'un match ou d'un entraînement, les parents ont 48H pour prendre contact auprès du secrétariat du club concernant la déclaration d'accident.
 - Être RESPECTUEUX vis-à-vis des arbitres.
 - Être OBJECTIF vis-à-vis de son enfant.
 - ENCOURAGER son fils ou sa fille à jouer dans différentes équipes.
 - INCULQUER LES VALEURS du sport collectif.
 - ÊTRE SOLIDAIRE de l'éducateur.

CHARTRE DE L'EDUCATEUR :

- En portant les couleurs du Saint Nazaire Atlantique Football, les éducateurs s'engagent à assurer la formation des jeunes qui leur sont confiés. Cette formation se fera sous la responsabilité du Directeur Sportif.
- Le rôle de l'éducateur oblige celui-ci à avoir une conduite exemplaire tant sur le terrain qu'en dehors. Le comportement d'une équipe est souvent le reflet de son entraîneur.
- L'éducateur doit montrer l'exemple :
 - Être présent dans l'enceinte du club environ 30 minutes avant le début de la séance d'entraînement.
 - Être en tenue du club lors des entraînements et matchs.
 - Ne pas fumer devant les joueurs.
- **L'éducateur doit veiller au rangement, à l'entretien du matériel, à la fermeture des buts et à laisser le terrain « propre ».**
- L'éducateur s'engage à assister aux réunions techniques et manifestations organisées par le club